

nous efforçons de la mettre en opération : ainsi il ne faut pas reculer devant les difficultés qu'elle nous présente à sa première vue, mais faire un généreux effort pour les surmonter ; que chaque Canadien soit prêt à faire le léger sacrifice annuel de quelques échelins, pour procurer à ses enfants un héritage, qui leur sera d'autant plus solide, qu'il leur offrira une sûre garantie de leur droit, de leur commerce et de leur industrie.

Peut-être me dira-t-on que l'éducation n'est pas nécessaire dans tous les états.

Eh bien ! moi je veux prouver à ces personnes qu'elles sont induites en erreur, et que l'instruction est d'une nécessité absolue pour l'intérêt de l'homme en quelque état qu'il soit.

En effet pour un cultivateur, par exemple, l'éducation n'est-elle pas utile et même nécessaire ?

Oui certainement, et si l'on remonte à l'antiquité, on verra qu'il n'y avait de bons agriculteurs que des personnes d'érudition, et les vrais sages de ce temps-là disaient que l'agriculture exigeait une éducation soignée.

Voyons, chez les Romains, quels étaient ceux qui s'occupaient de la culture des terres ; c'étaient leurs généraux, leurs dictateurs et même leurs souverains.

Je citerai Régulus, ce vaillant général des légions Romaines en Afrique, si rempli de sciences. Ce Régulus, dis-je, si célèbre, demandait instamment d'être rappelé, alléguant que la culture de sa terre serait négligée.

Je citerai encore l'empereur Dioclétien, si renommé par ses talents militaires et par la protection qu'il accordait aux lettres, pour lesquelles il avait tant d'amour. Cependant lorsque ce grand homme eut abdiqué la dignité d'empereur, il alla s'appliquer à la culture des terres, disant que cet état exigeait de l'étude.

Que peut faire en effet un agriculteur privé d'éducation ?

Il lui faut exposer une abondante semence au sein de la terre, au risque de la perdre, n'étant pas guidé par les connaissances nécessaires afin de pouvoir sans crainte choisir les saisons favorables ; à combien d'autres pertes n'est-il pas exposé ; je maintiens donc qu'il ne peut y avoir de bons agriculteurs que ceux qui sont doués du bienfait de l'éducation.

Peut-être me dira-t-on encore, que nos ancêtres et nous, avons bien vécu sans éducation et que nos enfans peuvent faire de même ?

A cet argument je répondrai, que certainement vos ancêtres et vous, avez vécu sans éducation ; mais de combien d'avantages n'avez-vous pas été privés ; les avantages, il n'y a que l'éducation qui peut nous les faire appercevoir, et vous les refuserez à vos enfans en les privant des bienfaits de l'éducation.

C'est encore par l'assistance des sciences que le marin parvient à franchir les mers et à en braver le courroux, lors même qu'il paraît se jouer de son irritation.

Comment lui serait-il possible en effet de pouvoir éviter les nombreux écueils auxquels le frêle bâtiment qui le porte est continuellement exposé, s'il n'était pas doué d'éducation.

Il me semble voir ce marin plein d'érudition assis à la poupe de son vaisseau dont il tient d'une main habile le gouvernail et lisant savamment dans les astres la marche qu'il doit faire suivre à son bâtiment : voyez le au milieu d'un ouragan, braver avec tranquillité et sang-froid le courroux redoutable des flots. Comment aussi lui serait-il possible d'entretenir des correspondances dans des terres étrangères et si reculées, s'il n'était doué de connaissances nécessaires.

Maintenant pour un membre du barreau, les sciences ne sont-elles pas d'une nécessité absolue ! Oui, il ne doit pas y avoir de doute là-dessus.

Car le principal mérite, qu'un avocat doit posséder, c'est l'éloquence ; c'est par ce talent qu'il vient about des affaires les plus difficiles et qu'il réussit dans les plus grandes entreprises, c'est par des élans d'éloquence qu'il arrache des mains d'une inexorable justice, la tête d'un homme malheureux.

C'est par ce talent qu'il désarme un Juge implacable, impassible et sévère comme la loi, qu'il s'attire l'estime de ses concitoyens, qu'il défend enfin les intérêts de son pays ; et l'éloquence tire essentiellement son origine de l'éducation.

Enfin les avantages de l'éducation et de l'industrie s'étendent dans tous les états où l'homme peut se trouver : mais, ils ne se bornent pas à assurer l'intérêt de chaque citoyen en particulier, bien loin de là, ils s'étendent sur

un peuple entier. Car si ce peuple devient puissant, s'il obtient une prépondérance sur les autres peuples, s'il devient célèbre dans le temple de mémoire, c'est par l'industrie ; s'il vit paisible et uni, ce n'est que par l'ascendant des lois qui le régissent et que des hommes remplis d'érudition ont sagement établies.

Je prouverai ce que j'avance en citant Licurgue, un des hommes les plus célèbres de l'antiquité, et je dirai que si les habitans de Sparte ont été heureux et si cette ville a été florissante, ce n'est que par les lois de ce fameux législateur dont l'éducation était étendue, cet homme sachant très bien que le bonheur d'un peuple dépendait des lois sagement établies et sachant très bien que pour les fonder il fallait posséder les sciences. Il alla pour cet effet parcourir la Grèce, l'île de Crète, l'Égypte et même les Indes, afin de s'instruire des mœurs, des lois et des usages de ces différents pays.

Je citerai encore Cadmus, fondateur de la célèbre ville de Thèbe en Grèce, ce fut lui qui apporta les lettres qui y étaient encore inconnues, et l'érudition, s'étant répandue peu à peu, tira les Grecs de la barbarie où ils étaient ensevelis. Cette nation chez laquelle on alla par la suite puiser les arts et les sciences, était dans l'origine extrêmement grossière et barbare ; mais les lettres que ce fameux Cadmus y avait introduites les ramenèrent de suite à la civilisation et au degré de perfection où ils ont été depuis.

Je n'entreprends pas de démontrer les avantages que procure une éducation morale et religieuse, je laisse à d'autres mains plus habiles que la mienne à traiter cette partie, je dirai seulement en passant que le peuple canadien ne doit pas oublier que cette éducation est la base fondamentale du bonheur d'un peuple.

D'après toutes ces preuves, je crois donc irréfutable ce que je viens de rapporter sur l'avantage de l'éducation.

La position actuelle du pays exige de l'éducation du peuple canadien ; car depuis trop longtemps, par malheur, les étrangers à sa langue et à ses lois, essaient de profiter de l'ignorance d'un grand nombre de nos compatriotes pour les opprimer.

Il faut espérer que les habitans de cette province profiteront de l'avantage qui leur est offert par le bill d'éducation, pour faire instruire leurs enfans. Il faut espérer, dis-je, que la nation canadienne ouvrira les yeux sur sa triste situation. Si les principaux de Rome n'hésitaient pas à sacrifier les plus beaux jours de leur jeunesse pour la prospérité de leur pays, s'ils s'empresaient d'augmenter la gloire d'une patrie qui leur était si chère en la rendant mère des hommes et des sciences, quelle raison engagerait le peuple canadien à ne pas agir ainsi. Il n'a pas été déshérité par la nature. Non certes ! il possède tout ce que ces hommes illustres de l'antiquité possédaient ; il y a de jeunes Canadiens doués du plus rare talent et que le manque d'éducation tient ensevelis dans l'oubli. Il n'y a que l'éducation qui manque à notre pays pour le rendre riche, prospère et heureux. Ah ! faisons un généreux effort pour répandre l'éducation parmi le peuple canadien, afin de rivaliser, même de surpasser nos voisins en connaissances. Pénétrons-nous de ce sublime orgueil qui animait les célèbres Romains et bientôt la prospérité fera fleurir notre sol natal, notre chère patrie.

*Un ami de l'Éducation.*

Côteau du Lac, 29 juillet 1845.

— Or nous communiquons les détails suivans, sur la distribution des prix du collège de Ste. Thérèse :

« Le 28 juillet 1845, a eu lieu au collège de Ste. Thérèse la distribution solennelle des prix, laquelle a été faite par Sa Grandeur, Mgr. l'évêque de Montréal, en présence de quatre à cinq cents spectateurs, parmi lesquels se trouvaient plusieurs membres du clergé et un certain nombre de personnes les plus éclairées.

« Quelques glorieux qu'il soit pour des étudiants de s'entendre nommer et de se voir couronner dans une pareille circonstance, la classe de Philosophie, voulant témoigner combien elle était sensible à la perte que venait de faire la maison qu'elle chérit, a refusé la douce satisfaction de recevoir des prix. Les noms de ces élèves généreux, sont :

« T. Arbour, J. Séguin, J. Boisseau, A. Fortier, A. Thibault, J. Watier, N. Mignault, J. Finegan, dont l'application et les succès sont dignes d'éloges.

*En seconde.*

Prix d'excellence.—G. Lemaie.

Amplification.—Prix 1er. G. Lemaie ; 2d. ex æquo H. Martineau et J. Plessis dit Bélaire. Accessit N. Lecavelier.